



Responsabilité engagée sur la vente d'une maison

Par titi, le 23/05/2009 à 14:29

Bonjour, je suis en train d'acheter une maison dont le propriétaire est en proces avec son voisin sur un problème de bornage du terrain , en effet , le voisin revendique une partie du terrain qui est cadastré au nom du propriétaire de la maison que je convoite , mais le jugement de ce proces se feras apres la date de vente car le plaignant as demandé un report d'audience , de plus , mon vendeur n'est représenté que par sa protection juridique qui dit se désengager des la vente du bien , quels sont les risques financiers et pénal pour moi ? rnaurai-je des obligations de rebornage ? rmon vendeur seras-t-il débouté automatiquement du fait qu'il auras vendu sa maison ? rsui-je obligé de "repandre ce proces si j'achette ? rnel est le risque financier pour moi en cas d'accisition ? rne tient a preciser que le compromis ne faisait pas état de ce proces et que j'ai vendue ma maison (donc je ne peut plus deroger a la vente de mon bien) pour acheter cette maison et que j'ai quatre personnes a charge qui risquent de se retrouver a la rue si je ne peut plus acheter . rmerci de votre reponse rapide .